

Décision

Générale

colonial

Décision n° 150 Décisions concernant les Ministères

n° 150

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
9 février 1960

Numéro JO
n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro
29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée pour compter du 2 février 1960, date de son retour dans le Territoire, la reprise par M. Robin André, Attaché de la France d'Outre-Mer de 2° classe, 1e échelon, de ses fonctions de Secrétaire Administratif Permanent de l'Assemblée Territoriale.